

Initiatives ministérielles

visible en particulier dans le hockey, sport où nous excellons et où nous dominons.

Je me souviens du fameux but, sans doute le plus célèbre de toute l'histoire du hockey, que Paul Henderson a compté avec l'aide d'un Canadien français nommé Cournoyer et d'un Italo-Canadien du nom d'Esposito.

Ces trois Canadiens ont fièrement contribué à vaincre les Russes et à prouver l'excellence canadienne au hockey. C'est un travail d'équipe de ce genre dont nous avons besoin au Canada. Il faut que toutes les cultures travaillent en collaboration. Il faut voir le multiculturalisme comme un atout et non comme un handicap. Il y a des groupes qui craignent terriblement qu'on encourage les diverses cultures à s'accrocher à ce qui compte pour elles.

J'ai trois enfants et beaucoup de mes collègues sont aussi des parents. Laissez-moi vous dire que c'est possible pour moi d'être ce que je suis, soit un Canadien d'origine irlandaise. Je suis très fier de mes origines irlandaises. Mes parents m'ont appris à en être fier. Mais je suis aussi très fier d'être Canadien.

● (1640)

On peut être également fier de deux choses à la fois. L'un n'empêche pas l'autre et je ne comprends pas l'étroitesse d'esprit dont font preuve les députés d'en face lorsqu'ils disent que cela n'est pas possible. C'est pitoyable.

[Français]

M. Maurice Bernier (Mégantic—Compton—Stanstead, BQ): Monsieur le Président, il me fait plaisir d'intervenir sur le projet de loi C-53 qui a comme objectif de procéder à la création du ministère du Patrimoine canadien.

Je voudrais m'attarder pendant quelques minutes sur le mandat du futur ministère du Patrimoine puisque, à sa face même, il révèle des faits ou un état de fait qui questionne même l'avenir de ce pays qu'est le Canada. On dit: «... le mandat du ministère du Patrimoine...», et je me permets de lire intégralement cette citation dont la source origine d'un document du gouvernement libéral. On ne peut donc le mettre en doute d'aucune espèce de façon. Il y est écrit: «Le mandat du futur ministère est de susciter et stimuler chez les Canadiens un profond sentiment d'identité et d'appartenance fondé sur le bilinguisme et le multiculturalisme.» On dit également un peu plus loin dans le mandat «... que le ministère a pour but de développer et dispenser des programmes qui appuient un sentiment très net d'identité chez les Canadiens.»

Les deux premiers mots de ce mandat m'amènent à m'interroger sur le sens même ou la nécessité même de ce ministère puisque «susciter» signifie qu'il n'existe pas de sentiment d'identité, selon le texte même, ou de sentiment d'appartenance.

Avant mon intervention, je suis allé vérifier dans le dictionnaire *Le Petit Robert*, un document également très crédible, il me semble, et on dit dans la définition du verbe susciter, que cela veut dire «faire naître un sentiment ou une idée.» Cela réfère

précisément au mandat qu'a le ministère du Patrimoine. Or, «faire naître» suppose qu'il n'existe pas.

C'est assez particulier, après 125 ans et plus d'histoire canadienne, que le gouvernement, en créant un ministère du Patrimoine, admet dans le mandat même de ce ministère, que le sentiment d'identité ou d'appartenance n'existe pas. Ils ont raison puisque ce qui existe au Canada, ce sont deux identités. Une que l'on retrouve de façon très particulière et de façon très évidente sur le territoire du Québec qui s'appelle l'identité francophone, qui est ouverte sur toutes les communautés, qui permet à tout individu qui le souhaite, qui le veut, de se développer, de vivre en harmonie avec toute personne qui demeure dans son rayonnement ou autour de lui.

Il y a également l'identité anglophone, que l'on retrouve de façon très majoritaire à l'extérieur du Québec et qui, également, permet d'accueillir des gens de toute nationalité, de les respecter dans leur identité culturelle propre, mais de leur permettre d'évoluer dans ce pays qui s'appelle le Canada.

Donc, on a raison de dire dans le mandat, et c'est un aveu, que la culture canadienne, comme telle s'entendant, une culture à laquelle adhérerait l'ensemble des Canadiens et Canadiennes, autant que les Québécois et Québécoises, c'est un aveu majeur, à mon sens, que de reconnaître que cette culture n'existe pas.

● (1645)

Et j'aimerais, pendant ce débat, que le ministre du Patrimoine vienne nous expliquer quelles sont les valeurs qui sont partagées dans l'ensemble du Canada, autant au Québec qu'à l'extérieur du Québec. Voilà la première remarque que je voulais faire.

À sa face même, selon moi, je dis que le mandat du ministère du Patrimoine est en fait de faire la promotion des valeurs du gouvernement en place et non pas la promotion des valeurs des peuples canadien et québécois. C'est donc, selon ma définition, un ministère de la propagande. Et c'est reconnu depuis des décennies, cette façon qu'a le gouvernement fédéral de concevoir la culture à travers tout le Canada, particulièrement au Québec, en la fondant uniquement sur le bilinguisme et le multiculturalisme.

Des pays où les individus sont bilingues, il en existe des dizaines, à travers le monde, qui ont une identité propre. Les Français qui parlent plusieurs langues, qui peuvent parler l'anglais, l'espagnol, j'aimerais leur demander quelle est leur identité première. Ils vont répondre tout de suite, d'emblée, que c'est l'identité française. Qu'on aille aux États-Unis, je n'y ai jamais rencontré personne qui s'interrogeait sur son identité. C'est clair, c'est net, c'est précis, ça permet de respecter également les gens qui ne pensent pas comme nous et qui ne partagent pas les mêmes origines culturelles.

Je veux dire également que l'action du gouvernement fédéral, dans le passé, et d'autres institutions, je pense à la Cour suprême, a toujours eu comme effet d'amoindrir et d'anéantir les pouvoirs du gouvernement du Québec sur sa propre culture. Je donne simplement l'exemple du domaine des communications, qui est un domaine vital, quand on parle de culture. Trois décisions ont été prises dans le passé, au cours des années, par la Cour suprême, qui, tout le monde le sait, comme le disait l'ex-premier ministre du Québec, Maurice Duplessis, «penche toujours du même bord». Trois décisions ont été prises dans le passé: une sur